

Approche technico-économique des systèmes de productions maraîchères diversifiées de Rhône-Alpes

Préambule

Disposer de références technico-économiques fiables et représentatives des systèmes de productions existant en productions légumières et maraîchage biologique revêt un intérêt majeur pour répondre à plusieurs objectifs, notamment :

- dans le cadre des dossiers d'installation
- dans le cadre de la conversion de l'agriculture conventionnelle vers l'agriculture biologique
- pour analyser la situation des structures de production en fonctionnement

Deux aspects importants sont à prendre en compte :

- Les difficultés rencontrées dans l'établissement de ces données sont nombreuses. L'accès aux chiffres, l'enregistrement des temps de travaux, l'estimation des coûts de fonctionnement, la ventilation et l'affectation des charges opérationnelles et de structures aux productions, la vérification de la cohérence des éléments et l'interprétation des données sont à réaliser en collaboration avec les producteurs concernés.
- L'usage qui peut être fait des données doit nécessairement faire référence au contexte dans lequel elles ont été établies, sans quoi

l'interprétation en sera probablement erronée. Ces précautions sont indispensables.

Il faut faire appel à une logique d'expertise dans l'utilisation des éléments comme au préalable pour la constitution des données.

L'ambition du document n'est pas de détailler l'ensemble des facteurs et de leurs relations mais de faire ressortir les points majeurs.

Des références technico-économiques sur les productions légumières en agriculture biologique existent. Elle recouvrent essentiellement des coûts de production par espèce, souvent établis sur la base de systèmes de production relativement spécialisés. Les principales sources sont celles du GAB du Finistère, de la Chambre d'Agriculture et du Civam bio des Pyrénées Orientales, du CGAER / CER du Gard et de la Chambre d'Agriculture du Vaucluse. Ces références ont été synthétisées dans le document « Références technico-économiques LEGUMES BIOLOGIQUES, Synthèse de données, 2008 » Diffusé par le Réseau Bio Légumes Rhône-Alpes. De nouvelles données sur les systèmes légumiers bio de plein champs ont été établies dans le cadre du CASDAR LPC BIO en 2011..

Source des données chiffrées :

Les indicateurs présentés ont été établis à partir d'une méthodologie d'enquêtes auprès de plusieurs échantillons de maraîchers AB et conventionnels BTM/CER France Rhône ABC/CA69 dans le département du Rhône entre 2005 et 2011.

Le travail de référence technico-économique conduit en partenariat BTM/CA69/CER France-Rhône-ABC est basé sur :

- une grille d'enquête permettant de définir de façon précise les surfaces cultivées en légumes (SAU et surface développée, abris et plein champ), le temps de travail (exploitants, salariés, stagiaires, aide familiale) et sa répartition entre les différents postes (production, récolte - préparation, commercialisation, temps administratif), les circuits de commercialisation, les charges de production et de commercialisation,
- une analyse de la comptabilité pour en extraire les charges opérationnelles, les charges de structure spécifiques et communes, les charges de personnel, les charges de structures communes et le chiffre d'affaire, pour calculer une marge nette et un coût de production ramené à l'unité de surface produite en légumes diversifiés.

A noter que :

Les références ne sont pas exclusivement tirées d'exploitations en mode de production biologique : sur la base des comparatifs actuellement disponibles il apparaît que le système maraîcher diversifié pour vente en circuits courts revêt des caractéristiques fortes qui lui sont propres, que les pratiques soient conventionnelles ou en Agriculture Biologique.

Pour s'appuyer sur un plus grand nombre d'enquêtes la 2ème partie du document (Les indicateurs clés) caractérise le système en intégrant des données issues des 2 types de pratiques alors que la troisième partie présente les premiers éléments d'un comparatifs.

Les exploitations enquêtées ne sont pas toujours exclusivement productrices de légumes. Lorsque ce fut le cas seul l'atelier légumes a été pris en compte

Les chiffres présentés sont issus de la synthèse de 4 années d'audit (de 2008 à 2011) sur 26 exploitations enquêtées. 16 sont en agriculture conventionnelle, 10 sont en Agriculture Biologique. 1 exploitation hors type a été retirée.

Les structures enquêtées recouvrent des formes juridiques différentes : exploitation individuelle, GAEC, EARL.

Les structures enquêtées sont installées depuis plus ou moins longtemps, certaines ont entre 2 et 5 années de pratiques, d'autres parfois beaucoup plus.

➤ Caractérisation des systèmes de production de légumes biologiques en Rhône-Alpes

La très grande majorité de la production de légumes biologiques en Rhône-Alpes correspond à du **maraîchage diversifié avec prédominance de vente en circuits courts**. Le présent document se restreindra à décrire ce système.

Approche système

La conduite d'une exploitation maraîchère biologique en circuit court exige des compétences multiples : techniques, organisationnelles, économiques et commerciales. La charge de travail est importante et une maîtrise de l'équilibre des temps entre production et commercialisation est indispensable.

Certains paramètres semblent prépondérants. Il est difficile, et peut-être non pertinent, de les hiérarchiser, tant la pratique du maraîchage fait appel à l'ensemble de ces aspects.

- **Formation du producteur**, expérience, antériorité en bio ou en maraîchage : en phase d'installation la formation initiale et/ ou l'expérience de la pratique en tant que salarié, ou toute autre forme d'expérience significative dans le domaine de la production maraîchère sont des atouts majeurs pour bien appréhender le projet dans sa globalité. En phase de conversion la connaissance des spécificités liées à la pratique de l'agriculture biologique est indispensable.

- **Compétences** agronomiques, techniques, organisationnelles, commerciales et de gestion : le maraîchage ne se limite pas à une structure de production. C'est une entreprise dont le responsable doit se donner les moyens de maîtriser du mieux possible les paramètres de production et d'organisation (mise en œuvre d'un plan de culture complexe et choix variétaux appropriés) comme ceux de gestion et de commercialisation des produits (valorisation de la production)

- **Accompagnement technique** : il est souvent intéressant en phase de démarrage comme de suivi. La participation à des actions collectives permet d'échanger et de se confronter aux pratiques des autres producteurs travaillant dans des contextes voisins.

- **Disponibilité en main d'œuvre** : l'activité maraîchère est très gourmande en main d'œuvre. Un équilibre entre temps de production et temps commercial doit être respecté. Le travail s'étale sur l'ensemble de l'année, avec des pointes en saison : mise en place des cultures au printemps, récoltes estivales, récoltes des légumes de conservation à l'automne. Pour autant il est important que les tâches de suivi des cultures (désherbage, fertilisation, suivi sanitaire) soient effectuées le plus correctement possible. C'est souvent le maillon faible de l'activité. La diversité des cultures et les surfaces par espèce généralement faibles limitent les possibilités de mécanisation spécifique

- **Équipement en matériel**, abris, stockage, vente : le matériel de culture est souvent généraliste (outils de traction et de travail de sol, matériel d'aide à la plantation, binage, lame souleveuse d'aide à la récolte, ...). La vente en circuit court impose une très large gamme de produits à commercialiser tout au long de l'année. L'étalement de l'offre commerciale n'est possible que par l'utilisation des abris (serres et tunnels) et de moyens de conservation adaptés. L'optimisation des abris (volume, aération, irrigation, programmation) et des enceintes de conservation les plus spécifiques possibles (maîtrise des températures et hygrométries optimales pour les principaux légumes de garde) sont des éléments clés pour élargir l'offre.

Des bâtiments regroupés, isolés, bien agencés et rationnels sont prépondérants dans l'organisation et le gain de temps de travail

- **Proximité du consommateur** : la vente en circuits courts est rendu possible par la proximité d'un bassin de consommation suffisant afin de limiter les coûts commerciaux. La valorisation commerciale (prix de vente, volume) est très variable selon le lieu de vente, le potentiel de consommateur, le pouvoir d'achat.

- **Disponibilité en foncier** et localisation géographique: liée à la proximité d'un bassin de consommation la production maraîchère est essentiellement périurbaine. Le maintien d'un volant de foncier agricoles dans ces zones est donc vital pour la profession. Le manque de surface amène à une intensification des systèmes de production, laquelle peut mettre en péril la pratique de l'agriculture biologique basée sur les rotations et l'alternance de productions voire de filières différentes (cohérence d'un système alliant céréales, prairies temporaires et légumes de plein champ). Une ressource en eau de volume adapté à l'assolement est indispensable pour l'irrigation.

La localisation géographique impose ses contraintes climatiques et de types de sol, particulières à chaque situation.

En lien avec le manque de disponibilité en foncier on observe actuellement un éloignement géographique de la production par rapport aux centres de consommation. Outre l'impact sur le coût de production (coût commercial, temps de travaux, ...) cet état de fait pose la question de la faisabilité de la pratique du maraîchage dans n'importe quelles conditions (sols, topographie, parcellaire, ...) et donc de sa viabilité dans certaines situations.

- **Utilisation de la biodiversité** : comme la disponibilité en foncier, faire de la biodiversité des éléments semi naturels dans lesquels s'insèrent les parcelles de production un moyen de maîtrise des ravageurs est un gage de durabilité du système.

- **Statut juridique et fiscal de l'exploitation** : le choix du forfait ou du réel apparaît comme un éléments influant de façon importante sur les orientations stratégiques de développement de l'entreprise (réponse à des demandes de diversification des modes de commercialisation, emploi de main d'œuvre salariée ou pas, ...). Les structures en société (GAEC, EARL ...) peuvent permettre d'améliorer l'organisation et de mieux répartir la charge de travail.

- **Organisation du travail** : paramètre pouvant impliquer l'ensemble des éléments précédents elle est le facteur prépondérant de la réussite et de la viabilité de l'entreprise maraîchère étant donnée la complexité du système. On peut souvent y trouver une marge de manœuvre pour améliorer les performances.

Nombres de ces caractéristiques ne sont pas spécifiques à l'agriculture biologique. Elles définissent globalement les contours des structures de production maraîchères diversifiées pour la vente en circuits courts.

Au sein d'un tel système les spécificités attribuées à l'AB doivent être vue comme une exacerbation des limites et des risques de fonctionnements liés au manque de disponibilité en foncier, à l'intégration dans un environnement plus ou moins favorable, à l'intensification, et à la maîtrise technique du producteur.

Caractéristiques typologiques

Les exploitations maraîchères diversifiées pour la vente en circuit courts en Rhône-Alpes se caractérisent par une SAU assez faible variant pour l'essentiel entre 2 et 5 ha, avec quelques exploitations au-delà de 10 ha et en deçà de 2 ha.

Les résultats économiques des systèmes 2 – 5 ha varient en fonction de :

- **la technicité du producteur** c'est à dire sa capacité à dégager une production optimale sur une surface minimale en utilisant au mieux les moyens agronomiques et les ressources internes et externes à l'exploitation, tout en maîtrisant son temps de travail. Ce qui implique une relative intensification du système tout en ménageant sa viabilité à long terme (rotations).

- **la structuration de l'outil de production** : qualité des sols (potentiel agronomique, pente, ...), cohérence du parcellaire, équipement en matériel et bâtiments, surfaces sous abris, accès à l'eau, ...

- **des modes de commercialisation** : paniers, vente sur marchés, à la ferme, en point de vente collectif, à destination de magasins spécialisés ou de la restauration collectives offrent des performances

économiques fortement différenciées. Mais ces différences sont variables d'une situation à l'autre. 2 marchés peuvent générer une valorisation de l'heure de commercialisation du simple au double selon la localisation, la clientèle, le jour de la semaine. Il en va de même pour la vente en paniers selon la pratique du producteur .

L'optimisation de ces 3 facteurs doit permettre d'amener le résultat d'exploitation et le revenu horaire du producteur à un niveau satisfaisant.

La notion d'équilibre entre temps de production, temps de récolte - préparation et temps de commercialisation est essentielle. Un temps de commercialisation excessif viendra concurrencer la production en quantité et en qualité des produits mis à la vente, lesquelles conditionnent la valorisation commerciale.

Les indicateurs clés

Rappel :
les chiffres présentés dans ce document n'ont pas vocation à servir de références absolues. Ils ne sont intéressants qu'en tant qu'éléments de réflexion issus de situations existantes, et reflets pour chacune d'elles, d'un contexte particulier.

Indicateurs de technicité

Les paramètres suivants sont à la fois une image des structures de production rencontrées (ils les caractérisent) et la conséquence de cette structuration.

• SAU légumes

En ha / structure de production

Moyenne	Mini	Maxi
3,40 ha	1,60 ha	6,33 ha

La surface moyenne est voisine de 3,5 ha mais le système maraîcher se caractérise par l'existence de structures très petites et d'autre beaucoup plus étendues.

Malgré la faible emprise des exploitations maraîchères diversifiées la disponibilité en foncier dans les zones périurbaines est aujourd'hui un facteur limitant à l'installation, au développement et à la pérennité du maraîchage biologique.

• Surface développée totale légumes

La surface développée correspond à la surface totale réellement couverte par des légumes au cours de la campagne (une parcelle de 1000 m² portant 2 cultures consécutives correspond à 2000 m² de surface développée).

En ha / structure de production	Moyenne	Mini	Maxi
Surface développée légumes	3,9 ha	1,6 ha	8 ha
Dont plein champ	3,1 ha	1,3 ha	6,6 ha
Dont abri	0,8 ha	0,3 ha	1,6 ha

• Part des abris dans la surface développée

En % de la surface développée totale

Moyenne	Mini	Maxi
20%	9%	46%

Les abris reçoivent en général plusieurs cultures dans l'année. Leur utilisation est prépondérante dans le système maraîcher diversifié. Ils permettent de sécuriser une partie de la production vis à vis des aléas climatiques et d'élargir le calendrier de production et de commercialisation (avec les moyens de conservation) afin de proposer sur toute l'année une gamme variée de légumes. Une part de 20% de la surface développée sous abri par rapport à la surface développée totale semble être un objectif à atteindre, bien entendu variable selon la précocité et l'altitude de la zone de production.

A surface couverte équivalente le type d'abri va influencer sur la capacité à produire. Petits tunnels 4 ou 5 m, grands tunnels 8 ou 9,30 m, bi-tunnels, multi-chapelles ne confèrent pas la même souplesse d'utilisation, ni la même charge de travail comme ils n'offrent pas la même qualité d'aération ni la même précocité. La capacité d'investissement restant prépondérante dans le choix de la structure.

• Coefficient d'utilisation de la SAU (plein champ et abri)

C'est le ratio entre surface développée et surface disponible (SAU). Il est l'expression d'un niveau d'intensification.

	Moyenne	Mini	Maxi
Global	1,14	1,05	1,87
Dont abri	2,16	1,64	3

Plus le coefficient est élevé plus les surfaces disponibles sont mises à contribution, faisant planer les risques de fatigue des sols, de perte de fertilité et de problèmes sanitaires récurrents.

A noter que l'intensification est toujours forte sous abri (taux d'utilisation entre 2 et 3) et généralement faible en plein champ (taux voisin de 1) en dehors de quelques exceptions.

Le seuil de 20% de la surface développée sous abri peut s'avérer insuffisant dans certaines situations. Etant donné l'intensification qu'il engendre il ne pourra être relevé que par une augmentation de la SAU couverte.

• Travail

- Les personnes

Toutes les structures rencontrées emploient de la main d'œuvre salariée. On distingue le temps de travail des exploitants et celui des salariés.

1 UTH exploitant = 3000 heures/an

Obtenus par une approche précise du temps réellement passé par les producteurs il intègre l'ensemble des opérations (production, commercialisation, gestion, formation, ; ...)

1 UTH salarié = 1650 heures/an (35 h hebdomadaire)

En nombre d'UTH / structure	Moyenne	Mini	Maxi
UTH totales	3,1	1,1	6,6
dont UTH exploitants	1,6	0,6	3,0
dont UTH salariés	1,5	0,04	4,6

- Le temps de travail

Réparties entre exploitants et salariés, on observe les valeurs suivantes :

En heures / 1000 m² de maraîchage diversifié

Moyenne	Mini	Maxi
193 h	99 h	351 h

Le temps de travail est le pilier et le talon d'Achille des systèmes maraîchers diversifiés. Directement influencé par la structuration de l'exploitation, la technicité, le niveau d'équipement et l'organisation du travail, sa maîtrise doit permettre d'optimiser le résultat économique tout en permettant au producteur d'avoir une charge de travail « supportable ».

- La répartition du temps de travail sur les différents postes

En heures / 1000m ² et en % du total d'h/1000m ²	Moyenne		Mini		Maxi	
	heures	%	heures	%	heures	%
Tps de production	88 h	46%	36 h	11%	172 h	60%
Tps de récolte-préparation	60 h	31%	32 h	24%	149 h	54%
Tps de commercialisation	37 h	20%	16 h	6%	71 h	32%
Tps administratif-gestion	7 h	4%	0 h	0%	25 h	7%

On observe de grosses variations liées aux systèmes commerciaux, aux effets de surface, d'équipement (proportion d'abris, cohérence du/des bâtiments, niveau d'équipement matériel lavage/conditionnement et binage, etc...) mais aussi aux effets de l'expérience acquise qui influent directement sur l'organisation et le suivi.

• Surface développée / UTH

Cette référence correspond à la surface moyenne qu'une personne seule est en capacité de cultiver.

En ha / UTH	Moyenne	Mini	Maxi
UTH moyen (exploitants + salariés)	1,3 ha	0,6 ha	2,8 ha
UTH base 1650 h	0,9 ha	0,5 ha	1,7 ha

Une valeur réduite peut cacher soit un manque de surface disponible ou une mauvaise organisation, soit une optimisation technique (résultat économique élevé sur une faible surface). A l'inverse une valeur élevée (surface importante cultivée par une seule personne) peut être indicatif d'une optimisation technique (mécanisation, organisation du travail) ou d'une dilution des surfaces masquant un résultat technique insuffisant (cultiver plus pour tenter de compenser le manque de rendement). L'interprétation de valeurs faibles ou élevées ne peut se faire qu'au travers de la connaissance de la structure de production en question.

• Résultats cultureux

Les résultats cultureux sont difficiles à chiffrer (rendement, taux de récolte, ...) dans un système en maraîchage diversifié. Des indicateurs spécifiques pourraient cependant être utilisés. L'équipement, le ratio main d'œuvre / surface développée et l'organisation du travail influent fortement.

Indicateurs économiques

• Les charges de production

Les systèmes maraîchers diversifiés rendent difficile et peu pertinente une approche de coût de production par culture. Les charges (comme les produits) doivent donc être approchées globalement par unité de surface cultivée (surface développée).

<i>En € / 1000 m² de surface développée</i>	Moyenne	Mini	Maxi
Charges totales	1879 €	589 €	4177 €
dont charges opérationnelles	321 €	147 €	597 €
dont charges structure spécifique	336 €	134 €	901 €
dont charges structure communes	543 €	136 €	1020 €
dont charges de main d'œuvre	679 €	21 €	2184 €

<i>En % des charges totales</i>	Moyenne	Mini	Maxi
% charges opérationnelles	17%	9%	42%
% charges structure spécifique	18%	13%	34%
% charges structure communes	29%	13%	58%
% charges de main d'œuvre	36%	2%	63%

Les charges de main d'œuvre sont prépondérantes; les charges opérationnelles (dont 70 à 75% sont imputables aux semences et plants, le reste aux engrais, amendements et produits de protection des plantes) apparaissent relativement faibles comparativement aux autres postes de charges. S'il existe une marge de manœuvre sur la maîtrise des charges elle ne se situe probablement pas sur ce poste. L'utilisation limitée des engrais et amendements peut même parfois s'avérer être un facteur limitant du résultat cultural (et un signe de maîtrise technique à parfaire).

• Le chiffre d'affaire

Produit de la vente des légumes il est le résultat du rendement commercialisable (paramètres techniques) et de la valorisation (prix selon mode de vente, potentiel clientèle).

<i>en € / 1000 m² de surface développée</i>	Moyenne	Mini	Maxi
Chiffre d'affaire	3001 €	898 €	5458 €

Indicateur marquant du résultat d'un système il doit être analysé au regard des charges qu'il génère (voir plus loin l'EBE).

• Critères de performance commerciale :

Les données chiffrées varient fortement selon le mode de vente : marchés, paniers, magasin, point de vente collectif, vente à la ferme, ...

Coût de commercialisation

(charges directes + rémunération de la main d'œuvre familiale)

en € / h de commercialisation	Moyenne	Mini	Maxi
Coût commercial total	22 €	10 €	41 €

Le coût direct lié à l'acte de vente est dépendant de 2 facteurs :

- le circuit (coût de l'emplacement, frais de déplacement pour les marchés, frais de déplacement pour les paniers, commission pour les magasins collectifs,...)
- le temps passé à la vente. En moyenne un marché prend au total 7 à 8 h, une vente en panier type AMAP 2h de distribution + déplacements, un point de vente collectif fait appel à des permanences assurées par les producteurs (0,5 à 1 jour /semaine) On peut estimer le coût moyen d'un marché (7 à 8 h) autour de 110 €

Temps de commercialisation (exploitants + salariés)

Comme vu précédemment il influe fortement sur le coût commercial. Plus il est élevé plus il limite le temps disponible pour la production . Il est également lié au mode de vente.

en h pour 1000m ² de SD (et en %)	Moyenne	Mini	Maxi
Tps de commercialisation	37 h (20%)	16 h (6%)	71 h (32%)

Le marché est plus gourmand en temps que le magasin de producteur qui l'est lui-même plus que les paniers. Cependant le système commercial d'une exploitation est de plus en plus souvent multi systèmes afin de limiter les risques. Il faut cependant veiller à ne pas trop se disperser, 2 à 3 modes de ventes paraissant être un bon compromis dans beaucoup de situations.

Produit horaire

Le chiffre d'affaire par heure de vente est lié au mode de commercialisation qui influe sur la valorisation du produits (marchés, paniers, magasins) et sur le temps passé à la vente.

En € / h de commercialisation	Moyenne	Mini	Maxi
CA total / h	100	34	260
Dont CA légumes / h	93	17	260
% CA marchés	34%	0%	100%
% CA magasin	30%	0%	100%
% CA paniers	26%	0	74%
% CA autres	9%	0	45%

La moyenne cache de fortes disparités.

- La valeur minimum est issue d'un cas de vente sur marché pour laquelle le CA légumes est faible par rapport aux autres produits vendus (fruits).

- La valeur maxi provient d'un point de vente collectif (bonne valorisation, peu de temps passé à la vente).

Sur les marchés le CA par heure de vente varie couramment de 50 à 100 €/h (et plus) selon le jour de la semaine, la localisation du marché, la saison, le pouvoir d'achat de la clientèle.

- Sous le concept général de vente en paniers, souvent considéré comme moins consommateur de temps, se cache là aussi de grandes disparités en lien avec la façon de préparer les paniers, les frais de déplacements, la valeur moyenne du panier. On observe couramment une fourchette de produit de 50 à 150 €/h de commercialisation dans ces systèmes.

Indicateurs économiques globaux

• Revenu horaire :

C'est l'indicateur le plus global mais il est le reflet des conséquences du contexte global de la structure plutôt que critère explicatif.

en € / h de travail effectuée	Moyenne	Mini	Maxi
Valorisation horaire	7,40 €	0	17,40 €

Le résultats moyen net obtenu (toutes charges déduites) est équivalent au SMIC horaire net (7,39€ au 1er janvier 2013). Il cache cependant de très fortes disparités comme le montre les mini et maxi.

• Excédent Brut d'Exploitation

C'est l'excédent disponible (exprimé ici pour 1000 m² de surface développée de légumes diversifiés) pour les remboursements d'annuités d'emprunts, l'autofinancement et les prélèvements privés.

en € / 1000 m ² de surface développée	Moyenne	Mini	Maxi
VEBE pour 1000 m ²	1122 €	253 €	2727 €

Observations complémentaires :

Un travail de typologie des exploitations maraîchères biologique a été réalisé en 2009 par l'ADABio sur les départements de l'Ain, de l'Isère et des 2 Savoie. Les méthodologies ne sont pas strictement comparables mais cette approche analysant les résultats économiques au travers des pratiques des producteurs (équipement, organisation du travail, choix techniques) permet d'établir des cas types et apporte des informations complémentaires.

Sur la vingtaine d'exploitations enquêtées 8 sont installés depuis moins de 5 années et 10 ont une SAU inférieure ou égale à 2 ha. Les données obtenues permettent de relativiser les chiffres présentés précédemment quant à la taille moyenne des structures de production, notamment au cours des 1ères années suivant l'installation. La très grande majorité des structures emploie de la main d'œuvre salariée. La gamme d'équipement est plus large et les indicateurs économiques varient dans des fourchettes encore plus importantes.

➤ Maraîchage Biologique et Conventionnel Premiers éléments de comparaison

Les chiffres précédents sont issus d'un nombre d'enquêtes limité et leur interprétation nécessite une certaine prudence. Le comparatif qui suit est issu des mêmes enquêtes :

26 exploitations au total sur 4 années de production (2008 –2011) dont 16 en agriculture conventionnel et 10 en Agriculture Biologique.

Avec un nombre d'enquêtes encore plus réduit par catégorie ces données devront être étayées par des travaux complémentaires dans les années à venir.

• La surface développée

	Conventionnel	Bio
Surface développée	4,17 ha	3,54 ha

Dans notre échantillon elle est voisine pour les 2 types bien que légèrement plus faible en AB.

• Le Travail

Temps de travail et surface développée /uth

<i>En € / 1000 m² (et %)</i>	Conventionnel	Bio	écart bio/conv
Nbre d'heures totales / 1000 m²	169	217	+29%
dont heures exploitant	117	140	+19%
dont heures salariés	51	77	+51%
% temps exploitant	70%	65%	-5%
% temps salariés	30%	35%	+5%
Surface développée / UTH moyen	1,4 ha	1,1 ha	-25%
Surface développée / UTH base 1650 h	1 ha	0,8 ha	-22%

Le temps de travail consacré à une même unité de surface est supérieur de 29% en AB. La présence dans l'échantillon AB d'un plus grand nombre de récents installés (2 à 5 ans) peut accentuer le phénomène. Ce surcroît de travail est répartie sur l'ensemble de la main d'œuvre mais entraîne une augmentation de la part du temps de travail salarié dans le temps total (+5%).

Répartition du temps de travail sur les différents postes

<i>En heures / 1000 m²</i>	Conventionnel	Bio	écart bio/conv
Tps de production	74	103	+38%
Tps de récolte-préparation	50	70	+39%
Tps de commercialisation	40	34	-14%
Tps administratif-gestion	4	10	+157%

Le surcroît de travail n'est pas équitablement répartie sur les différents postes. Le temps de production et de récolte-préparation augmente alors que le temps commercial est un peu plus faible.

La vente en systèmes paniers (AMAP et autres) réduit généralement le temps de commercialisation mais augmentent souvent le temps de préparation. Cette pratique, plus développée en AB, peut au moins en partie, expliquer les différences sur ces 2 aspects. L'explication de l'augmentation du temps affecté à la production par la pratique de l'AB doit être recherchée dans les pratiques spécifiques à ce mode de production et aux difficultés de maîtrise technique qu'il génère.

• Les charges de production

<i>En € / 1000 m² de surface développée</i>	Conventionnel	Bio	écart bio/conv
Charges Totales	1773 €	1985 €	+12%
Charges opérationnelles totales	282 €	359 €	+27%
dont - Semences et plants	208 €	275 €	+32%
Engrais	44 €	65 €	+48%
Traitements	26 €	16 €	-37%
Autres	9 €	5 €	-45%
Charges de structure spécifiques	361 €	311 €	-14%
Charges structures communes	554 €	533 €	-4%
Charges de main d'œuvre	575 €	782 €	+36 %

Globalement les charges totales sont supérieures de 12% en AB.

2 postes de charges sont particulièrement impactés: la main d'œuvre (+36%) et les semences et plants (32 à 34%). Les autres charges opérationnelles, très différentes en proportion, sont peu prépondérantes car relativement faibles en valeur absolue.

• Le chiffre d'affaire

<i>En € / 1000 m² de surface développée</i>	Conventionnel	Bio	écart bio/conv
Chiffre d'affaire	2957 €	3045 €	+3%

Il est identique entre les 2 systèmes.

- Soit les rendements sont équivalents et les circuits commerciaux ne permettent pas de mieux valoriser la production biologique.
- Soit les rendements sont plus faible en AB et la valorisation commerciale permet juste d'en compenser les effets sur le chiffre d'affaire.

• L'Excédent Brut d'Exploitation

<i>En € / 1000 m² de surface développée</i>	Conventionnel	Bio	écart bio/conv
EBE / 1000m²	1184 €	1061 €	-10%

La production biologique génère une réduction de la marge de nette de 10% par rapport au conventionnel (hors remboursement des annuités d'emprunts).

Les charges supplémentaires (et peut être la moindre productivité) n'étant pas compensées par une valorisation commerciale suffisante.

Des travaux du même type se poursuivent en Rhône-Alpes. Ils permettront d'étayer et de mettre à jour les données actuelles.

➤ Approche technico-économique des systèmes de productions maraîchères diversifiées de Rhône-Alpes

2013

Rédaction Dominique Berry (Chambre d'Agriculture du Rhône)

Relecture Thierry Dansette (Chambre d'Agriculture du Rhône)